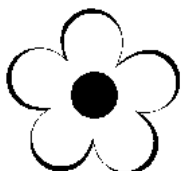


Parc Aigue Flore : recommandations utiles...



- Pour la tranquillité des animaux du parc :
 - les chiens sont interdits, même tenus en laisse
 - les scooters, mobylettes, vélos et trottinettes doivent être à l'arrêt et stationnés à l'entrée



- Par respect du travail réalisé par les adjoints techniques communaux et pour le plaisir de toutes et tous :
 - Les déchets doivent être jetés dans les poubelles à disposition
 - Les parterres de fleurs ou décoratifs ne doivent être ni touchés, ni piétinés



- Pour la sécurité des plus jeunes :
 - Ils doivent être accompagnés et surveillés par un adulte, notamment et surtout à proximité des bassins.
 - Il est interdit de grimper sur la cascade (risque de chute)



- À l'approche de l'heure de fermeture du parc, nous vous recommandons de rester à portée de vue du portail pour éviter d'être enfermé.
- Les week-ends d'ouverture estivale, le portillon est ouvert par des bénévoles. En cas d'empêchement impromptu de leur part, le parc pourrait exceptionnellement être fermé.
- De même, si des dégradations étaient constatées ou en raison d'évènements exceptionnels, la mairie pourra décider de fermer le parc.

Merci de votre compréhension.